

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10 juillet 2020

Ordre du jour

Désignation des délégués en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020

Sur convocation en date du 6 juillet 2020, les membres du conseil municipal se sont réunis le 10 juillet 2020 à 18h30, à la Mairie, sous la présidence de Frédéric CHAMPAGNE, 1^{er} Adjoint

SONT PRESENTS : Frédéric CHAMPAGNE, Sébastien DIDIERLAURENT, Nathalie DRON, Séverine FORAT, Maryanne JEANDEMANGE, Robert LAURAIN, Sébastien LEJARS, Amandine PINOT, Jean-Pierre PRETOT, Laure VILLIERE, Claude VINCENT

ABSENTS EXCUSES : Didier MILLER (qui a donné pouvoir à Nathalie DRON), Philippe RETOURNARD (qui a donné pouvoir à Frédéric CHAMPAGNE), Claudine JOFFROY (qui a donné pouvoir à Maryanne JEANDEMANGE), Sandra DRILLET (qui a donné pouvoir à Claude VINCENT)

A ETE DESIGNEE SECRETAIRE DE SEANCE : Amandine PINOT

Désignation des délégués en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2020

Après la mise en place du bureau électoral, il faut donc élire les 3 délégués titulaires et les 3 délégués suppléants qui seront électeurs aux élections des sénateurs du 27 septembre 2020.

Une seule liste a été déposée en Mairie :

« Elections sénatoriales 2020 » composée de :

Titulaires :

1. RETOURNARD Philippe
2. JEANDEMANGE Maryanne
3. CHAMPAGNE Frédéric

Suppléants :

4. DRON Nathalie
5. MILLER Didier
6. VILLIERE Laure

Le vote donne les résultats suivants :

Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) :	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau :	0
Nombre de suffrages exprimés :	15

Le Premier Adjoint proclame élus délégués les candidats de la liste ayant obtenu des mandats de délégués dans l'ordre de présentation de la liste et dans la limite du nombre de mandats délégués obtenus, conformément à la feuille de proclamation nominative joint au procès-verbal.

Aucune autre question n'étant soulevée, Monsieur le Premier Adjoint remercie les membres du Conseil Municipal et la séance est levée à 19h00.